

Macron brade nos meubles d'époque pour héberger les migrants de Mayotte dans le domaine de Diane de Poitiers

écrit par Christine Tasin | 27 février 2024



Thiverval-Grignon. Le château accueille régulièrement des personnes sans abri. LP/Y.F.



Un château des Yvelines va accueillir près de 200 réfugiés africains venus de Mayotte

Ces personnes avaient fui l'Afrique de l'Est pour trouver refuge dans cette île française du canal du Mozambique. Ils resteront au domaine de Thiverval-Grignon au moins jusqu'à la mi-mars.

Thiverval-Grignon. Le château accueille régulièrement des personnes sans abri. LP/Y.F.

Le château de Grignon a été construit après la vente de son domaine par Diane de Poitiers en 1582, certes, il n'empêche qu'il appartient à l'histoire de France. Construit au XVIIème siècle pour remplacer le manoir initial, le château appartient aux comtes de Grignon avant de devenir l'école impériale d'agriculture, d'intérêt public évident, mais n'est pas Napoléon qui veut... Adieu intendants, veaux, vaches, couvées... Bonjour les migrants.

On en pleurerait. Il saccage tout. Il vend tout. Il brade tout. Il piétine, volontairement et délibérément tout ce qui renvoie à la grande histoire de la France comme à la petite. Le seul mot "français" donne des nausées à l'usurpateur de l'Elysée.

Le premier scandale, c'est de faire venir en France des migrants africains de Mayotte. Darmanin savait bien ce qu'il faisait en supprimant le droit du sol, permettant ainsi une invasion supplémentaire de la France métropolitaine.

<https://resistancerepublicaine.com/2024/02/14/cest-quoi-le-droit-du-sol-en-passe-detre-supprime-a-mayotte-nul-besoin-d-un-referendum/>

Le deuxième scandale, c'est de transformer nos bijoux architecturaux en hôtels à migrants, à l'heure où des Français d'origine vivent dans des caravanes. Macron piétine notre histoire, nos oeuvres d'art. Délibérément. Il doit jouir de les offrir à l'immigration africaine bien incapable d'apprécier notre architecture si on en croit l'état désastreux de nombre de logements où certains migrants sont passés.

Le château de Thiverval-Grignon confirme son importance stratégique dans l'accueil des réfugiés. Ce lundi soir, un avion en provenance de [Mayotte](#) doit se poser à Roissy-Charles-de-Gaulle avec 195 passagers à son bord. Après avoir été conduits en car jusqu'à ce château installé au cœur des Yvelines, ces réfugiés ont été pris en charge par l'association caritative Emmaüs. C'est la première fois qu'un tel contingent venu de l'île hippocampe est accueilli en métropole.

Originaires de l'Afrique de l'Est, ces « migrants » s'étaient installés ces derniers mois dans ce département français de l'océan Indien, située entre le Mozambique et Madagascar. Contrairement aux milliers de clandestins comoriens qui vivent à Mayotte, aucun d'entre eux n'est en situation irrégulière : [ils disposent tous du statut \(international\) de réfugié politique.](#)

Bénéficiaires du droit d'asile, les deux tiers viennent du nord de [la République démocratique du Congo, touchée par une guerre civile dans la région du Kivu](#), mais aussi du Rwanda, de la Somalie, du Burundi... « Ce sont essentiellement des familles ou des femmes seules qui logeaient dans un stade, à proximité

de Mamoudzou (la préfecture de Mayotte), dans des conditions déplorables. Dans le contexte tendu que connaît actuellement l'île, l'acceptabilité locale à leur égard s'étiolait », indique une source préfectorale pour expliquer la soudaineté de ce transfert.

<https://www.leparisien.fr/yvelines-78/un-chateau-des-yvelines-va-accueillir-200-refugies-africains-venus-de-mayotte-26-02-2024-ZV3RBVU3N5GLZ0ESFGW4SYWMZ4.php?ts=1709014753220>

Le Maire n'a pas été consulté. Pas content, et ça se comprend !

« Concernant Thiverval, il s'agit d'un accueil transitoire de personnes en situation régulière, francophones et venues en famille », rassure-t-on à la préfecture des Yvelines, où l'on souligne l'expertise de l'association Emmaüs dans l'accueil de ce public. En dépit du caractère humanitaire de cette opération et du profil de ces personnes, Nadine Gohard, la maire (sans étiquette) de cette commune de 1 100 habitants, a toutefois écrit ce lundi matin à ses administrés pour les prévenir. Elle dit regretter le caractère contraint de cette décision, imposée par la préfecture, « sans négociation possible ».

« Je ne peux que m'étonner de la soudaineté et l'urgence de cette demande, la situation à Mayotte n'est pas nouvelle... Soyez assurés que je m'attache à obtenir des garanties, tant pour le bien-être et la sécurité des personnes », a-t-elle écrit.

Le troisième scandale est d'avoir abandonné à une pseudo-association le soin de vider le château et de mettre en vente ses meubles. Une association de plus, gérant ce qui en théorie est (était) du ressort de l'Etat, le recensement et la vente des meubles et objets d'origine.

Résultat, des incapables, des incultes, même pas fichus de consulter les spécialistes du Louvre ou d'ailleurs, qui bradent à qui le veut les babioles... Cela n'a pas été perdu pour tout le monde, puisque certains ont acheté 40 euros ce qui a été revendu 13 000...

On ne me fera pas croire que les copains des copains se sont servis. Ça sent la curie. Ça sent la Macronie.

Château de Grignon : tout le patrimoine de l'État bradé à une vente aux enchères qui n'a eu aucune publicité ; l'État estimait à quelques dizaines d'euros des meubles valant des centaines de milliers d'euros

À l'heure où [Affaire conclue](#) cartonne à la télé et où tout le monde veut faire expertiser les bibelots de sa grand-mère, l'État vient de faire la démonstration qu'il n'a jamais vu l'émission animée par Sophie Davant et, surtout, qu'il ne sait pas à quoi sert un expert en art et objets d'art – du moins tant que le [cabinet McKinsey](#) n'en propose pas. Nos confrères de [La Tribune de l'art](#) et du [Canard enchaîné](#) viennent de soulever un lièvre mettant la honte aux fonctionnaires pour des générations. Début novembre, des marchands d'art et commissaires-priseurs attirent leur attention sur des meubles d'époque Louis XVI et autres, d'excellente provenance, figurant dans les ventes de Drouot et d'ailleurs. Ceux-ci proviennent du château de Grignon, dans les Yvelines, domaine public dont le mobilier a été **mis aux enchères par l'État sans aucune publicité.**

Apparemment, **tout a été bradé.** Exemples de bonnes aubaines ? **Une console prétendument expertisée « de style », c'est-à-dire pas « d'époque », estimée à 40 euros, vendue pour guère dix fois plus. Elle s'est révélée dater de 1780 et est partie à Drouot en novembre pour 13 000 euros. Vingt chaises estampillées d'un menuisier fournisseur de la cour de Louis XVI, estimées à 170 euros le lot par l'État, adjugées**

6 240 euros. Elles sont en réalité estimées aujourd'hui par les experts – on aurait envie de dire par les vrais professionnels – entre 300 000 et 500 000 euros ! France Domaine, gestionnaire des cessions de l'État, reconnaît la bourde. Mais ni le ministère de l'Agriculture, gérant du lieu, ni celui de la Culture n'ont levé le petit doigt. La loi les obligeait pourtant à soumettre le contenu du château au Mobilier national, institution dont la mission est, justement, de protéger le patrimoine mobilier. Celui-ci n'était même pas au courant.

[...]

[Télérama](#)

<https://www.fdesouche.com/2024/02/26/chateau-de-grignon-tout-le-patrimoine-de-letat-brade-a-une-vente-aux-encheres-qui-na-eu-aucune-publicite-letat-estimait-a-quelques-dizaines-deuros-des-meubles-valant-des-centaines-de-milli/>